

eauservice – Ville de Lausanne / Projet Communautaire d'Accès à l'Eau et l'Assainissement (PCEA)

2^{ème} opinion AGUASAN:

<p>Recommandation (conclusions de l'appréciation)</p> <p>La proposition est cohérente et complète. Le projet soutient l'extension du réseau d'adduction d'eau potable public en collaboration étroite avec les élus et les services techniques locaux. Ce projet peut avoir un grand impact positif dans le contexte de la ville de Nouakchott. La Communauté Urbaine de Nouakchott, contribuant financièrement à une partie des investissements, est un partenaire légitime et engagé. Les échanges de connaissances entre la ville de Lausanne et de Nouakchott, ainsi que le suivi du projet par eauservice, sont également des points forts du projet. Son financement est donc recommandé.</p>
<p>1. Pertinence (bien-fondé) du projet</p> <p>Ce projet s'inscrit dans une coopération de long terme, initiée en 2009, entre la Ville de Lausanne, via eauservice, et la Communauté Urbaine de Nouakchott (CUN). Le présent projet s'inscrit ainsi dans la continuité des 2 phases de projet antérieures. Il vise à étendre le réseau d'AEP dans cette ville où une majorité de la population (près de 70%), provenant majoritairement des catégories socio-économiques les plus marginalisées, n'est pas raccordée au réseau d'eau public. Cette partie de la population est contrainte d'acheter son eau à des revendeurs (camions citernes ou charrettes) pratiquant des prix jusqu'à 50 fois supérieurs à ceux de l'eau distribuée par le réseau public. Le projet vise un quartier particulièrement défavorisé de la ville et donne la possibilité d'un service de l'eau de qualité adapté aux capacités financières des habitants (raccordement privé subventionné ou bornes fontaines). Étant donné la situation en termes d'adduction d'eau potable à Nouakchott, la continuité du projet dans le temps, la coopération étroite avec les autorités locales et la Société Nationale de l'Eau (SNDE) et l'échange de compétences entre ces derniers et eauservice Lausanne le projet est jugé pertinent.</p>
<p>2. Objectives (et indicateurs) sont-ils SMART? (Spécifiques, Mesurables, Atteignables, Réalistes, définis dans le Temps)</p> <p>Les objectifs fixés sont spécifiques, atteignables, réalistes et définis dans le temps. Il sera important d'assurer un suivi adéquat de certains aspects non-technique clés. D'une part, l'impact en termes d'accessibilité financière et physique, ainsi que sur la qualité de l'eau pour les populations les plus défavorisées de la zone d'intervention du projet devrait être évalué, afin d'assurer que les mécanismes d'intervention, notamment en termes de subventionnement, profitent également aux plus démunis. Une enquête s'intéressant aux taux de recouvrement et aux ménages n'ayant pas demandé de branchement privé sera d'ailleurs réalisée pendant la phase du projet. D'autre part, l'impact des activités de sensibilisation devra également être évalué afin de pouvoir les adapter le cas échéant.</p>
<p>3. Approches proposées</p> <p>L'approche proposée se concentre principalement sur l'adduction d'eau en étendant le réseau public existant et en prévoyant différents types de points de distribution (raccordements subventionnés par ménages, bornes fontaines et connexions d'écoles au réseau). Bien que moins présent que l'aspect eau potable, des activités dans le domaine de l'assainissement sont également prévues, avec la construction d'installations sanitaires dans 2 écoles et 2 centres de santé. L'utilisation et l'entretien adéquat des toilettes de type ecosan devra cependant être suivie de près, au-delà de la formation initiale des personnes en charge de la maintenance. L'assainissement posant de nombreux problèmes à Nouakchott, une collaboration accrue avec, par exemple, le projet d'assainissement de la ville de Nouakchott pourrait être envisagée, surtout si le partenariat venait à être prolongé.</p> <p>Le projet vise à augmenter drastiquement la qualité de vie des couches sociales les plus défavorisées en leur donnant accès à une eau de qualité meilleur marché, disponible en permanence et à proximité du réseau. La mixité des raccordements prévus devrait rendre l'eau accessible à la totalité des habitants du quartier desservi, étant donné que l'eau est moins onéreuse que celle vendue par les revendeurs. L'approche est complétée de manière pertinente par des actions de sensibilisation aux problèmes liés à l'eau - hygiène, gaspillage de l'eau et fraudes sur le réseau - par des échanges de connaissances via un appui technique sur demande à la CUN et à la SNDE, ainsi que par un renforcement des capacités de gestion de la CUN et des communes.</p> <p>L'aspect écologique n'est pas touché. Il serait intéressant d'explorer la possibilité de prendre en compte des aspects de soutenabilité environnementale, en partie liés à l'assainissement (pollution nappe phréatique, durabilité l'approvisionnement depuis le fleuve Sénégal et risques qui y sont liés) dans le cadre d'une nouvelle phase de projet.</p>
<p>4. Résultats attendus du projet et leur durabilité escomptée</p> <p>Le projet entreprend des actions avec des résultats à court terme (amélioration de l'accès et de la qualité de l'eau des populations défavorisées, amélioration de l'accès à l'eau et à l'assainissement dans les écoles), ainsi qu'à long terme (renforcement des capacités de CUN, sensibilisations de la population aux problématiques liées à l'eau, à l'assainissement et à l'hygiène. L'exploitation du réseau et l'adduction jusqu'au compteur est de la responsabilité de la SNDE. Il serait intéressant de travailler de manière plus étroite avec ce service afin d'assurer durablement les acquis pour les personnes desservies par le projet. Il est également intéressant de s'assurer que les coûts d'exploitation et de maintenance puissent être couverts à long terme sans le soutien financier des partenaires externes. La forte implication de la CUN dans le projet, ainsi que le renforcement de leurs compétences, permet toutefois de supposer que les impacts positifs du projet pourront être maintenus à long terme.</p>
<p>5. Risques et leur mitigation</p> <p>Les principaux risques que le projet prend en compte sont les problèmes avec les entreprises mandatées pour les ouvrages de génie civil et la pose des canalisations (impacts sur la qualité et le respect des délais), de fraude</p>

(branchement illégaux sur le réseau) et la modification des modalités du paiement (bimensuel dans le cas d'un branchement privé, ce qui implique le déboursement de montants conséquents, bien que le prix de l'eau soit moins élevé qu'auparavant). Des mesures ont été prises pour mitiger ces risques (une enquête essayera par exemple de savoir l'impact sur les populations les plus marginalisées de la modification des modalités de paiement).

Le projet est soumis à un audit externe. Combiné au travail des comités de pilotage tant à Nouakchott qu'en Suisse, ceci garantit une gestion transparente des comptes. Les bornes fontaines étant gérées par des gérants privés (formés dans le cadre du projet) il est toutefois important d'établir des mécanismes de suivi et coercition adéquats (vente au juste prix, qualité adéquate, etc.).

6. Relation entre inputs (intrants) et outputs

Les coûts totaux par bénéficiaires (36'000 pour l'AEP et 1'000 pour l'assainissement) sont légèrement inférieurs à CHF 28.-. Ce montant est indicatif étant donné qu'il se base sur le budget total comprenant p.ex. également des activités de sensibilisation. Il peut cependant être dit que la proportion entre intrants et extrants est adéquate.

Il est à noter que la CUN contribue à hauteur de 10% aux frais d'investissements et couvre l'ensemble des salaires de ses employés. La contribution totale de la CUN au projet s'élève donc à 12%, aidant ainsi à renforcer l'appropriation du projet par les autorités locales et à renforcer la longévité des infrastructures. De plus, les branchements privés sont subventionnés par le projet à hauteur d'environ 80%. 20% des coûts de ces branchements sont ainsi couverts directement par les bénéficiaires.

7. Remarques

Le présent projet est la 3^{ème} phase d'un programme initié en 2009. Les phases précédentes avaient également été recommandées pour financement par un expert indépendant AGUASAN. Étant donné la longévité du projet et en vue d'une possible prolongation du partenariat, il serait intéressant: i) d'analyser l'influence de la coopération technique sur la qualité des services proposés dans d'autres quartiers externes au projet, ii) le potentiel de réplique du modèle dans d'autres quartiers avec d'autres communes partenaires, iii) la possibilité de prendre en compte des aspects de soutenabilité environnementale et l'assainissement en collaborant de manière accrue avec d'autres projets déjà mis en œuvre à Nouakchott, ainsi que iv) un engagement accru de la part de la commune de Lausanne en Suisse pour inciter d'autres villes suisses à répliquer cette approche prometteuse.

Date et Auteur de la 2^{ème} opinion avec détails de contact

15.06.2016, Lucien Blaser, HELVETAS Swiss Intercooperation, Maulbeerstrasse 10, P.O. Box
CH - 3001 Bern, +41 44 368 67 74, lucien.blaser@helvetas.org